

sous la direction de

Marion Carrel et Catherine Neveu

Citoyennetés ordinaires

Pour une approche renouvelée
des pratiques citoyennes



Recherches internationales

KARTHALA

Cet ouvrage a été préparé éditorialement par Hélène Arnaud.

KARTHALA sur internet :
www.karthala.com

Le CERI sur internet :
www.ceri-sciences-po.org

© Editions Karthala, 2015
(Première édition papier, 2014)
ISBN : 978-2-8111-1248-6

SOUS LA DIRECTION DE
Marion Carrel et Catherine Neveu

Citoyennetés ordinaires

**Pour une approche renouvelée
des pratiques citoyennes**

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS

« Recherches internationales » est une collection du CERI, dirigée par Jean-François Bayart.

Elle accueille des essais traitant des mutations du système international et des sociétés politiques, à l'heure de la globalisation. Elle met l'accent sur la donnée fondamentale de notre temps : l'interface entre les relations internationales ou transnationales et les processus internes des sociétés politiques, que peut symboliser le fameux ruban de Möbius. Elle propose des analyses inédites et rigoureuses, intellectuellement exigeantes, écrites dans une langue claire, indépendantes des modes et des pouvoirs.

Le CERI (Centre d'études et de recherches internationales) est une unité mixte de la Fondation nationale des sciences politiques et du CNRS.

INTRODUCTION

Pour un renouvellement des recherches sur la citoyenneté

Marion CARREL et Catherine NEVEU

« L'homme ordinaire »¹, « L'ordinaire »², « L'ordinaire et le politique »³, « Les légitimités ordinaires »⁴ ; « Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire »⁵ et bien d'autres... Un corpus de réflexions et d'enquêtes empiriques se constitue progressivement autour de l'expérience ordinaire du politique. Ce livre entend y contribuer en creusant la question de la « citoyenneté ordinaire ». Est-il possible de définir, cerner et analyser les rapports ordinaires à la citoyenneté, de déterminer et de saisir ce que seraient ses formes « ordinaires » ? Dans quelle mesure l'approche empiriquement fondée de ces questions oblige-t-elle à considérer autrement un certain nombre de représentations et de théorisations sur la citoyenneté, telles que celles opposant individuation et attachements collectifs (à des lieux, des groupes ou des types de relations) ou celles concernant ses formes et espaces d'effectuation ?

1. Certeau, 1990 [1980].

2. Marie *et al.*, 2002.

3. Gautier, Laugier, 2006.

4. Hatzfeld, 2011.

5. Berger *et al.*, 2011.

La discussion proposée ici s'inscrit dans les débats contemporains sur les manières de penser, dans le contexte actuel, la notion même de citoyenneté, tant d'un point de vue méthodologique que conceptuel. Elle part clairement du postulat que « la citoyenneté » n'a pas d'essence (un ensemble de caractéristiques pré-définies, qu'on retrouverait ou non chez les individus ou dans leurs pratiques) immuable dans le temps et l'espace, mais qu'elle est un construit social et politique, une fabrique en constante évolution, un ensemble de processus pouvant varier dans les formes de son effectuation, selon les différentes ressources mobilisées et les enjeux en débat⁶. La citoyenneté est alors conçue « comme une relation plus totale, infléchie par l'identité, la position sociale, les suppositions culturelles, les pratiques institutionnelles et un sentiment d'appartenance »⁷.

De ce fait, par rapport à ce qu'une certaine tradition de recherche délimite comme relevant de la citoyenneté, de la participation et de la politique, cet ouvrage propose de faire un pas de côté afin de saisir, dans des formes hétérodoxes ou négligées, ou des approches renouvelées, des processus politiques qui sont centraux pour ces pratiques, et qui permettent, depuis ce qui paraît être des marges, de réinterroger le « centre » et les théories⁸. Du même coup, c'est aussi la qualification d'« ordinaire » elle-même qui doit faire l'objet d'un retour critique. L'ordinaire désigne-t-il la routine de la vie quotidienne, ce qui n'accède à la visibilité ni des pouvoirs publics, ni bien souvent des chercheurs ? « L'ordinaire » peut être entendu comme la manière dont les membres de la société produisent, dans le monde vécu, une compréhension de leur univers, lui donnent du sens⁹. Parler d'« ordinaire » permet ainsi de mettre en lumière les compétences que tout un chacun tire de ses expériences quotidiennes, ce que l'ethnométhodologie analyse de longue date¹⁰. On pourrait s'accorder sur le fait que la

6. Clarke *et al.*, 2014 ; Holston, 2008 ; Neveu, 2004 ; Eme, 2007 ; Carrel, 2007 ; Turner *et al.*, 2008 ; Eliasoph, 2011 ; Luhtakallio, 2012.

7. Werbner, Yuval-Davis, 1999 : 4.

8. Arnaud, Guionnet, 2005 : 263-292 ; Balibar, 2001.

9. Pharos, 1985.

10. Garfinkel, 2007 [1967].

citoyenneté ordinaire désigne les capacités des individus à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre-ensemble et le bien commun, notamment en dehors ou en marge des pratiques et lieux « labellisés » par les approches classiques de la citoyenneté (votes et campagnes électorales, mais également réunions publiques ou conseils de quartier). On reviendra plus loin sur ce qualificatif « d'ordinaire » qui ne va pas sans poser de questions, sur ses limites et ce qu'il permet de penser, tant il est vrai qu'on pourrait lui en préférer d'autres, comme celui de « signaux faibles de citoyenneté » proposé par L. Overney dans ce livre. À la lecture des huit chapitres, tous fondés sur des enquêtes minutieuses au plus près de pratiques quotidiennes de vigilance, d'alerte, d'inquiétudes, d'actions collectives, tous attentifs à la pluralité des représentations de la citoyenneté qui circulent et sont parfois débattues, trois axes de travail se dégagent - trois « pas de côté » - afin de poursuivre ce renouvellement des recherches sur la citoyenneté.

Méthode, lieux et moments

Le premier « pas de côté » est d'ordre méthodologique. À la différence de beaucoup d'autres, notamment au sein d'une partie de la science politique, les recherches rassemblées ici ne s'appuient pas sur des questionnaires ou entretiens sollicitant explicitement et directement les personnes interrogées sur leur/la citoyenneté¹¹. Comme le souligne N. Mariot dans sa discussion des enquêtes par questionnaire menées sur cette question¹², parce que celles-ci s'appuient sur une conception spécifique pré-établie de ce que doit être/faire le citoyen, elles mesurent davantage la conformité à cette norme que l'effectivité des pratiques citoyennes. Elles ne cherchent le plus

11. Par exemple Duchesne, 1997 ; Venel, 2004.

12. Mariot, 2010. Si cette partie de l'argumentation de N. Mariot est convaincante, d'autres aspects n'en demeurent pas moins problématiques ; voir Neveu, 2013.

souvent, en outre, qu'à les mesurer en période « d'activité citoyenne », principalement durant les périodes électorales ou lors de mobilisations collectives.

Les auteur(e)s rassemblés ici démontrent au contraire qu'il s'avère nécessaire, voire plus pertinent, soit de faire parler les personnes de leurs activités, sans en assigner d'emblée certaines à la catégorie « citoyenneté », soit d'observer directement leurs pratiques. En effet, si dans le cas des enquêtes par questionnaire on part du postulat problématique que tout individu peut, à la demande et hors de toute contextualisation, émettre des opinions (réduisant du même coup la capacité citoyenne à celle d'opiner), ce type d'approche omet également de prendre en compte le poids normatif des termes utilisés. En l'occurrence, celui de « citoyenneté », en particulier dans le contexte français, est sans doute particulièrement « lourd »¹³. Ainsi, les chercheur(e)s du GRAC tirent de leur enquête que « citoyenneté » est un terme qui peut déconcerter ou déranger, y compris des militants, soit parce qu'il est jugé trop abstrait ou normatif, soit parce qu'il est associé à certaines représentations d'un cadre républicain où le citoyen doit se défaire de ses appartenances, attachements, intérêts particuliers¹⁴. M. Vanhoenacker met pour sa part en relief le recours très différencié à ce vocable dans différents espaces de pratiques au sein du mouvement des Eclaireuses et Eclaireurs de France, et les charges elles aussi différenciées qu'il porte. Le débat qu'il restitue au sein d'une réunion entre cadres des « Eclés » à propos des règles du mouvement montre par exemple que, pour certains, l'apprentissage de la citoyenneté passe par le respect des règles collectives, notamment celles qui sont fixées nationalement (la Règle d'or), tandis que pour d'autres elle passe par le questionnement incessant de ces règles. Ces derniers opposent alors le projet de former « *des citoyens qui obéissent* » et celui de former « *des citoyens qui réfléchissent, qui sont conscients des problèmes sociaux, qui critiquent, qui remettent le vote en question* ». Chercher à saisir empiriquement les processus de

13. Neveu, 2009.

14. Les auteurs s'appuient notamment sur Ion, 2008. Pour un constat similaire, voir Luhtakallio, 2012.

citoyenneté requiert donc sans doute de « contourner l'obstacle », d'une part en s'attachant à saisir, au fil des discussions, des entretiens et de l'observation des pratiques, les significations dont les gens eux-mêmes dotent le terme de citoyenneté plutôt que de les inscrire dans un cadre normatif pré-établi¹⁵; et d'autre part, nous y reviendrons, de mener cette exploration dans une plus grande diversité de moments et de pratiques que ceux-là seuls considérés *a priori* comme relevant d'une définition pré-établie de ce qu'est « véritablement » ou « normalement » la citoyenneté.

Il est alors indispensable de porter attention tant aux catégories « associées » (opposées, contrastées...) à celles de citoyenneté ou de citoyens qu'à l'ensemble des termes utilisés pour désigner ou faire sens des pratiques et discours d'agents orientés vers la formulation de problèmes (ou de solutions) communs ou publics, toujours dans l'objectif d'en cerner plus précisément les contours et ce, non à partir d'une définition préalable, mais des représentations et pratiques des acteurs eux-mêmes. Les contributions rassemblées ici proposent des éléments importants qui montrent pourquoi ce sont tout autant des pratiques que des discours¹⁶ qu'il s'agit d'analyser, afin de saisir la citoyenneté dite « ordinaire ». Ce sont en particulier les liens entre expérience politique et expérience quotidienne que cet ouvrage cherche à saisir, à partir de recherches de terrain au plus près des modalités concrètes d'effectuation de la citoyenneté. S'attacher à saisir de telles « pratiques ordinaires de citoyenneté » implique alors, dans le même mouvement, d'ouvrir le spectre des lieux et moments de ces observations et d'adopter des méthodes d'enquête permettant au sens propre de les voir. Suivre et observer des pratiques dans la durée (Overney) ou à partir d'une « intimité culturelle » (Vanhoenacker), par exemple, permet de faire porter l'attention et l'analyse sur des « détails » qui

15. Comme le suggère E. Isin, l'objet est ainsi plus de saisir « ce qui est appelé citoyenneté » que « ce qu'est la citoyenneté » ; voir Isin, 2009.

16. Il ne s'agirait pas en effet de renoncer à toute prise en compte, dans l'analyse de ces formes de citoyenneté « ordinaires », des énoncés et des discours. L'enjeu est bien, d'une part, de les contextualiser fermement, de les inscrire dans les constellations de significations à l'œuvre ; d'autre part, et dans le même temps, de s'attacher à une analyse fine des pratiques.

sembleraient insignifiants pour qui aurait adopté une autre posture de recherche. Si le recours à des approches de type ethnographique ou anthropologique¹⁷ s'avère ici particulièrement adapté, il ne saurait suffire à lui seul, tant il est vrai que les outils méthodologiques ne font sens qu'articulés à une certaine conceptualisation. Ainsi d'autres contributions à cet ouvrage, tout en mettant en œuvre des méthodologies différentes, n'en proposent pas moins des contributions précieuses à ces questionnements sur des formes « ordinaires » de citoyenneté. C'est alors le choix des espaces et des pratiques analysés, leur inscription fine dans des contextes précis, qui permettent d'en saisir les contours.

Ainsi, certaines recherches rassemblées ici observent des acteurs déjà engagés collectivement dans une lutte pour la reconnaissance ou dans des formes publiques d'expression, même lorsque, tels des « publics fragiles »¹⁸ ou des « publics embrouillés, qui n'arrivent pas à se trouver »¹⁹, ils peinent à faire entendre leurs revendications sur la scène publique, comme par exemple les collectifs anti-démolition dans le chapitre d'A. Deboulet, le collectif de la Duchère dans celui de L. Overney, les Roms du quartier de Sulukule à Istanbul dans le chapitre de G. Lelandais, ou encore les migrants maliens dans celui de P. Gonin et N. Kotlok. D'autres s'attachent à rendre compte de pratiques quotidiennes de citoyenneté, parfois inaudibles, qui se déploient sans forcément apparaître publiquement ou se muer en engagement pour une cause. Croiser un sans-abri dans la rue puis téléphoner au 115, par exemple, est-ce de la « citoyenneté ordinaire » ? A. Bidet et E. Le Mener proposent de dépasser l'analyse binaire de cet acte, souvent vu comme relevant soit de la citoyenneté (un acte altruiste vis-à-vis des sans-abris) soit à l'inverse d'un défaut de citoyenneté (appeler pour se débarrasser du problème des sans-abris). Par l'écoute des appels, suivie d'entretiens avec les signalants qui acceptaient de s'entretenir avec un(e) sociologue sur les

17. Coll, 2010 ; Pykett *et al.*, 2010 ; Taylor, Wilson, 2004 ; Cefaï, 2007 ; 2011 ; Carrel *et al.*, 2012.

18. Eliasoph, 2003.

19. Dewey, 2003 [1927] : 134-137.

circonstances de leur appel, trois « types » de signalement apparaissent – l’indignation, l’inquiétude et l’engagement en passant – qui n’ont pas les mêmes horizons de publicité, sur le spectre allant d’un souci de la personne, dans le voisinage, jusqu’à l’interpellation des pouvoirs publics. D’autres encore observent des mobilisations invisibles, c’est-à-dire des personnes qui se mettent en mouvement pour une cause qui leur tient à cœur sans chercher à apparaître explicitement dans l’espace public, voire cultivent le contre-espace public comme support de citoyenneté²⁰. Il en est ainsi des activistes de la Pointe Saint-Charles à Montréal, que les chercheurs du Grac ont observés dans leur vie quotidienne²¹. D’autres enfin s’attachent à saisir, au-delà d’affichages publics apparemment fermes, les « troubles dans la citoyenneté » émergeant à partir de pratiques localisées (Vanhoenacker) ou encore les différentes conceptions de la citoyenneté qui sous-tendent les choix quant à la tarification des cantines scolaires et qui sont, cette fois, référées à des enjeux économiques, sociaux et fiscaux (Navarre).

On peut considérer les formes d’engagement analysées dans ce livre comme autant de facettes d’une citoyenneté « ordinaire » : chercher à être reconnus, à être entendus en tant que sujets politiques (pas uniquement par les institutions mais aussi par un collectif, un groupe d’appartenance), comme porteurs de droits, contribuer à la définition même de ces droits, participer à la transformation des relations et des représentations au sein de la société, ou « simplement » se préoccuper, se sentir concernés et vouloir s’assurer du maintien possible des conditions d’un vivre-ensemble lui aussi ordinaire et quotidien, construire au jour le jour un commun partagé. Comme D. Cefai le résume : « Quelque chose comme du “politique” émerge comme tel chaque fois que des collectifs se forment, s’interrogent ou s’engagent autour d’enjeux où il y va du bien commun/ public à atteindre ou d’un mal commun/ public à écarter (...) le politique se joue aussi dans des moments plus routiniers ou habituels de la vie collective »²².

20. Fraser, 1993.

21. Voir également Grac, 2009.

22. Cefai, 2011 : 546-547.

Ainsi, les discussions politiques, les conceptions de la vie en société et donc les pratiques et représentations de la citoyenneté se donnent à voir tant dans la sphère « officielle » de la politique que dans ses coulisses, ainsi que sur d'autres scènes, au sein d'actions collectives ou de pratiques parfois organisées ou vécues en dehors, voire contre les institutions. J. Holston souligne également l'importance de cette « citoyenneté quotidienne » quand il observe à quel point « “trafiquer” dans l'espace public est un des domaines de la société moderne où les résidents des villes expérimentent le plus fréquemment et de la manière la plus prévisible l'état de leur citoyenneté. La qualité de telles interactions courantes peut en fait avoir plus de signification pour leur propre sens d'eux-mêmes en société que les expériences héroïques occasionnelles de la citoyenneté, comme le service militaire, l'armée ou les manifestations, ou que les plus emblématiques comme le vote ou le fait d'être juré »²³. Analyser cette « citoyenneté quotidienne » n'implique pas pour le chercheur qu'il s'enferme dans le micro-local ; au contraire, c'est bien l'exigence de « délocaliser » l'enquête qu'il poursuit lorsqu'il repère dans les actes et les discours ce qui emprunte à l'histoire (par exemple, la colonisation et les relations entre colonisés et colonisateurs), aux représentations et à l'imaginaire sur le vivre-ensemble, l'égalité ou les discriminations²⁴.

Repenser les « collectifs de référence » ou les dimensions collectives et d'identification des pratiques ordinaires de citoyenneté

Dans une posture conforme à celle qui domine dans la sociologie et la science politique contemporaine en France, la citoyenneté est souvent à la fois constituée au préalable et *a priori* comme transcendance des appartenances²⁵ et opposée à

23. Holston, 2008 : 15.

24. Luhtakallio, Eliasoph, 2013.

25. Duchesne, 1997.

un « individualisme destructeur »²⁶. Les citoyens sont alors constitués *a priori* comme des individus abstraits qui, s'ils s'inscrivent dans des socialités, doivent le faire dans celles considérées comme conformes et dans des moments eux aussi prédéterminés. En effet, non seulement les « bonnes » socialités doivent se déployer dans la sphère privée et s'effacer dans la sphère publique, mais d'autres sont perçues comme néfastes à l'émergence d'une « bonne/vraie » citoyenneté. D'une telle posture découle un type de recherches, dans lesquelles les pratiques observées ne le sont qu'en tant qu'elles constitueraient les espaces d'un travail propédeutique : « la (bonne forme de) citoyenneté » existe alors en soi, *in abstracto*, et il s'agit de saisir comment différents dispositifs cherchent à exercer les publics visés à y entrer et à y être reconnus, en conformité avec une norme prédéfinie, dans laquelle certaines appartenances ou attachements doivent être évacués et neutralisés²⁷.

À l'inverse, les recherches rassemblées ici s'attachent, à partir d'approches empiriques, à analyser à nouveaux frais ces relations entre pratiques citoyennes et appartenances, entre détachement et attachement, entre individuation et inscription dans des collectifs. Ancrées dans une approche non normative, elles permettent de mettre en lumière et de comprendre quand, comment et dans quelle mesure des attachements intimes ou sensibles à des lieux, à des modes de vie, à des relations, comment des formes de « commune appartenance » peuvent constituer autant de supports à la citoyenneté. Sur quoi et sur qui les gens s'appuient-ils, sur quelles expériences, relations, événements, lorsqu'ils s'engagent dans des pratiques collectives, qu'elles soient de l'ordre du contre-pouvoir, de la vigilance, de la critique ou de la concertation ? J.A. Boudreau *et al.* ont observé les processus ayant mené des femmes latinas « non politisées » à participer à la grande marche pour les droits des immigrés aux États-Unis en mars 2006 : elles qui n'avaient jamais manifesté auparavant s'y sont senties à l'aise car elles se

26. On ne peut, de ce point de vue, qu'être frappé par la conformité de ce « modèle » à celui mis en œuvre par les moralistes laïcs de la III^e République (Déloye, 1994).

27. Murard, 2009.

sont (re)connues dans les manifestants, dans les rues empruntées par le cortège que leurs parcours quotidiens en bus avaient rendues familières²⁸. Sur un autre terrain, celui des parents qui se mobilisent pour les parents sans-papiers dont les enfants sont dans la même école, C. Lafaye et D. de Blic ont montré l'importance de la dimension du quartier, du voisinage : le fait de côtoyer tous les jours les sans-papier comme parents d'élèves compte dans l'engagement²⁹. Dans la même veine que ces travaux et dans le sillage de l'Ecole de Chicago, plusieurs chapitres de ce livre décrivent comment la pratique de la sociabilité urbaine entre en continuité avec l'expérience de la citoyenneté (Overney, Deboulet, Lelandais, Bidet et Le Mener, GRAC).

Ainsi, les chapitres de ce livre explorent des situations où les dimensions de l'interconnaissance, de l'émotion, de l'appartenance communautaire ou territoriale, *a priori* éloignées de la figure habermassienne du citoyen désincarné, comptent fortement dans l'engagement citoyen. Cet ouvrage s'inscrit alors dans le champ d'une anthropologie politique soucieuse de multiplier les espaces, lieux et formes à travers lesquels les transformations contemporaines de celui-ci peuvent se saisir et être analysées³⁰, en complément et parfois en écho aux enquêtes inspirées par le pragmatisme³¹. L'enjeu est bien ici d'observer la « plastique de la citoyenneté, autrement dit [de] considérer les habitants comme modelant leurs pratiques citoyennes, sans chercher à les fixer dans des modèles pré-construits » comme le formule ici L. Overney.

Les analyses proposées par l'équipe d'A. Deboulet et celles du GRAC, mais aussi de P. Gonin et N. Kotlok, soulignent ainsi l'importance de formes d'attachement et d'ancrage dans des territoires mais aussi des histoires ou des groupes. L'analyse, par ces derniers, de formes d'organisation « communautaires » parmi les migrants originaires du Mali montre à quel point celles-ci, loin de s'ériger, comme le voudrait une certaine doxa de la citoyenneté républicaine, en obstacle, constituent bel et

28. Boudreau *et al.*, 2009.

29. Lafaye, De Blic, 2011.

30. Voir entre autres Pétric, 2012.

31. Berger *et al.*, 2011 ; Breviglieri, 2010.

bien des ressources pour leur insertion en France, pour le développement d'une citoyenneté qui s'inscrit dans un rapport original à leurs territoires disjoints de vie. Elle souligne comment les formes d'attachement envers et d'engagement à l'égard du pays d'origine constituent non pas un obstacle à l'exercice d'une citoyenneté, mais une de ses conditions de possibilité. En fournissant des ressources positives permettant de contrebalancer un ensemble de représentations négatives au sein de la société française, ces pratiques permettent également qu'émergent des formes de reconnaissance de la part des institutions en France. C'est alors la mise en jeu des attachements, des formes originales d'articulation entre ancrages et mobilités qui permettent cette reconnaissance, malgré, dans nombre de cas, la non-jouissance de la citoyenneté comme statut. La notion de « *cultural citizenship* » développée par Renato Rosaldo à partir de l'expérience des Latinos aux États-Unis est fructueuse pour rendre compte de ces configurations : « La *cultural citizenship* signifie le droit d'être différent (en termes de "race", d'ethnicité ou de langue maternelle) au regard des normes de la communauté nationale dominante, sans compromettre son droit à appartenir, au sens d'une participation aux processus démocratiques de l'État-nation »³². C'est aussi ce que montre G. Lelandais à propos de la communauté rom de Sulukule ou des habitants de Hasankeyf menacés par des projets urbains colossaux ; ces derniers s'opposent non seulement à la transformation de leur lieu de vie liée à la spéculation urbaine ou à des aménagements hydrauliques, mais aussi à des conceptions de la ville qui font fi de modes d'habiter différents. Dans ce sens, les pratiques culturelles qu'ils ont développées fournissent des ressources pour la défense d'une diversité de manières d'occuper l'espace, et d'une diversité de manières d'être citoyen et citadin.

Dans ce travail constant de détachement/(r)attachement, les recherches rassemblées ici montrent qu'on n'assiste pas à une reproduction à l'identique d'identités figées, mais que ces identités et ces appartenances sont en (re)construction dans l'activité de se rassembler, d'enquêter, d'agir sur des questions de bien commun. Ainsi, à l'inverse des approches privilégiant

32. Rosaldo, 1994 : 57.

un nécessaire travail de détachement comme condition d'accès à et d'exercice de la citoyenneté, il s'agit ici de s'engager dans la voie plus complexe d'une problématisation des relations entre citoyenneté(s) et appartenances, et d'une analyse contextualisée des conditions dans lesquelles elles peuvent constituer des ressources et des points d'appui pour construire un « bien commun »³³.

S'interroger à nouveaux frais sur les liens entre formes d'appartenance, d'identification et formes citoyennes implique alors également de revenir sur la notion même de « communauté » et ses usages tant en sciences sociales que politiques. Au lieu « d'envisager la communauté sous l'angle des identités inscrites dans chacun des sujets humains », elle peut l'être « sous celui des choses que nous pouvons décrire comme communes et à partir desquelles nous pouvons fabriquer une communauté jamais donnée, jamais héritée »³⁴. C'est alors par « l'expérience concrète de ce que nous avons en commun »³⁵ que se constitue la commune appartenance à la communauté politique. De ce point de vue, les recherches rassemblées ici se préoccupent bien de modalités concrètes de construction et d'expérimentation de tels « communs ».

C'est là une des questions novatrices creusées dans ce livre : contrairement aux recherches qui posent d'emblée une référence citoyenne pré-définie (transcendance des appartenances ; individu conscient inscrit dans la bonne forme de socialité ; citoyen par essence actif selon certaines formes et modalités elles aussi prédéfinies), il s'agit ici de s'attacher à en explorer les formes dans leur effectuation, et les manières dont différentes ressources, identitaires ou culturelles, locales ou sensibles, proches ou éloignées (dans le temps et dans l'espace) peuvent être convoquées pour alimenter et soutenir un « faire

33. Il ne faudrait pas en effet tordre le bâton dans l'autre sens, en estimant que l'appui sur des appartenances, des attachements et des identifications constituerait toujours nécessairement des ressources de citoyenneté ; en fonction des contextes, on peut observer des processus dans lesquels de telles références sont, au contraire, des appuis pour l'exclusion et la clôture de la collectivité politique.

34. Bourdeau, Flipo, 2011 : 86.

35. *Ibid.* : 87.

citoyen », la construction d'un « bien commun ». Le constat n'est alors pas celui d'une action collective et d'une citoyenneté en crise, ne pouvant (plus) être lues au filtre de modèles stabilisés, nécessitant une réparation par la pédagogie et la mise en œuvre de procédures « disciplinaires » de mise en conformité. Au contraire, ce livre explore l'hypothèse d'un renouvellement et d'une pluralité des formes de citoyenneté, y compris dans des formes qui peinent à se faire reconnaître (ou à être reconnues) comme telles, tant elles se heurtent aux présupposés de la figure habermassienne. Si elle a évolué depuis les années 1960 pour prendre ces critiques en compte³⁶, l'approche d'Habermas est en effet accusée d'être aveugle aux dimensions pratiques, corporelles et relationnelles de la citoyenneté et ainsi de renforcer, paradoxalement, les inégalités en valorisant des normes excluantes. Ces critiques, particulièrement développées par le courant féministe, ont pointé l'idéal « désincarné » du citoyen chez Habermas, reproduisant le modèle patriarcal en politique³⁷. À la suite de ces critiques, ce livre propose d'envisager les relations entre citoyenneté et « communauté », entre individuation et appartenance, entre attachement et détachement non pas comme autant d'oppositions dichotomiques, mais bien comme autant de tensions constitutives et productrices des processus de citoyenneté eux-mêmes.

Qualifier la citoyenneté : « active », « urbaine », « ordinaire » ?

Les recherches présentées ici montrent enfin que la citoyenneté ne peut être que celle d'engagements, de mobilisations, de participations ; elle ne peut s'observer hors de contextes d'action, hors de mises à l'épreuve, même si celles-ci sont également à rechercher dans des pratiques discrètes ne convoquant ni ce vocable, ni ses formes canoniques d'expression pour se fonder. Saisir, dans ce qui stimule les actes citoyens, les

36. Habermas, 2012 et 2013.

37. Par exemple Sanders, 1997 ou Fraser, 1993.

motivations des acteurs, ainsi que le font A. Bidet et E. Le Mener à propos des appels au 115, permet de dessiner les contours de figures citoyennes. Les processus de citoyenneté ne peuvent donc se saisir qu'en situation, leurs dynamiques s'ancrent et se déploient tant dans le quotidien que lors de moments spécifiques de mobilisation ou d'engagement, au sens le plus large : « En tant que phénomène qui existe en fonction de relations sociales et de luttes politiques dynamiques, la citoyenneté ne peut être adéquatement comprise qu'à travers un engagement interprétatif avec les contextes spécifiques de lutte sociale – aussi confus et complexes soient-ils – dans lesquels elle est pratiquement effectuée »³⁸ ; ces « contextes spécifiques » peuvent aussi être des choix et des pratiques plus routiniers.

Contrairement donc à la proposition selon laquelle saisir « l'ordinaire de la citoyenneté » ne pourrait se faire qu'en inventant la méthode permettant d'accéder au « for intérieur » des individus dans leur routine quotidienne³⁹, il nous semble important d'insister sur le fait que celle-ci ne peut être saisie que dans les contextes, situations, espaces et moments où elle est « activée », c'est-à-dire *pratiquement* mise à l'épreuve, collectivement et parfois aussi individuellement. Tout en rappelant, comme nous l'avons déjà souligné, que ces mises à l'épreuve sont loin de ne s'effectuer que dans les formes et espaces traditionnels, mais sont à rechercher aussi dans des gestes, décisions et pratiques discrets, qui ne brandissent pas ouvertement l'étendard de l'engagement ou de la mobilisation.

Là encore, il ne s'agit pas de valider une conception prégnante, notamment en science politique, selon laquelle « Le (bon) citoyen » serait nécessairement cet être actif et engagé, toujours « sur la brèche » (mais dans les sphères et les formes

38. Beyers, 2008 : 362.

39. « Comment comprendre qu'il n'y ait pas, en ce sens, d'ethnographie de la citoyenneté ? On le pressent : expliquer les raisons de cette absence a quelque chose à voir avec l'idée qu'il est *a priori* difficile d'ethnographier des opinions ou des pensées, au moins si l'on entend par là des ruminations personnelles et intérieures (voire des prises de position ?) à propos, admettons, des programmes de campagne reçus dans sa boîte aux lettres, d'un arrêté municipal ou d'une "proposition" formulée lors d'une interview par un ministre ou un député » (Mariot, 2010 : 168).

prescrites) ; la figure même du « citoyen actif » est d'ailleurs plus complexe que cela, comme le montrent de nombreuses analyses critiques du succès contemporain de la notion de « citoyenneté active ». J. Newman et E. Tonkens rappellent ainsi que « les origines et mises en œuvre divergentes de la citoyenneté active signifient que la figure du citoyen actif est complexe, condense fréquemment des courants contradictoires et incarne des formes d'agencité différentes »⁴⁰.

Dire que la citoyenneté ne peut se saisir qu'en acte(s), c'est déplacer le regard par rapport aux notions de « citoyenneté active » ou de « citoyen actif ». Il s'agit de souligner que ces processus ne peuvent se saisir qu'à travers des actes, au sens donné à ce terme par E. Isin et G. Nielsen⁴¹. Ces auteurs différencient les « citoyens actifs » des « [“citoyens activistes” qui] réalisent des “actes de citoyenneté” qui diffèrent des actions sociales routinisées qui sont déjà instituées, telles que voter, payer ses impôts et s'enrôler ; ils “font une différence” en brisant les routines, les compréhensions et les pratiques »⁴². Ces « actes » de citoyenneté, qui « brisent la répétition du même » et peuvent être effectués par des sujets politiques divers (citoyens légaux, étrangers, *outcasts*), sont donc distingués des « pratiques » de citoyenneté, « prévues » ou prescrites par la loi, les statuts ou les normes dominantes. À condition de ne pas la réduire à une simple rupture qualitative, la distinction proposée entre « actes » et « pratiques » est particulièrement utile. Tout d'abord, parce qu'elle souligne que ce sont par de tels actes que se constituent des sujets politiques au-delà des statuts et positions sociales ; ensuite, parce qu'elle permet de penser dans leur articulation actes et pratiques (l'instituant et l'institué).

Autrement dit, à condition de ne pas confondre pratiques et routines, ni actes et héroïsme, cette distinction permet de penser ces deux formes citoyennes (actes et pratiques) comme « ordinaires » ou « extra-ordinaires » en fonction des usages qu'en font les agents eux-mêmes, et des contextes dans lesquels ils agissent. Par exemple, les membres du GRAC estiment

40. Newman, Tonkens, 2011 : 19.

41. Isin, Nielsen, 2008.

42. Isin, 2009 : 379.

qu'une approche fructueuse pour saisir les formes contemporaines de citoyenneté réside précisément dans un couplage entre « ordinarité » (dans les rapports aux voisins, au quartier, à la ville) et « radicalité », notamment dans un rapport critique aux institutions. On retrouve là, sous une autre forme, la tension constitutive des processus de citoyenneté, entre discipline et émancipation, analysée dans cet ouvrage par M. Vanhoenacker. Prendre en compte ce caractère « Janus » de la citoyenneté permet alors également d'y réintroduire les dimensions conflictuelles de la démocratie, au lieu de l'envisager comme pur monde de procédures et de normes. Dire que la citoyenneté ne peut être saisie et analysée qu'à travers ses mises en pratique(s), ses mises en acte(s) et ses mises à l'épreuve, c'est précisément la sortir d'une position ou d'un statut d'essence immuable. En effet, les « actes de citoyenneté », dans leurs capacités de rupture, résident tout autant dans l'ordinaire de la vie quotidienne, dans ces choix et décisions qui permettent à chacun, individuellement et collectivement, de continuer à faire société, fabriquer un commun, réaffirmer ou refabriquer des liens, signifier des conceptions de l'égalité.

Au-delà et en lien avec cette première discussion sur le caractère « actif » de la citoyenneté, un autre objectif de cet ouvrage est également d'ouvrir la discussion sur d'autres qualifications de la citoyenneté, comme « urbaine », « transnationale » et, bien sûr, « ordinaire ». La floraison contemporaine de tels qualificatifs ne peut-elle être lue comme un symptôme du poids des conceptions normatives et surplombantes de la citoyenneté, qui rendent l'usage isolé du terme (ou son usage tout court) problématique tant pour les acteurs que pour les chercheur(e)s⁴³ ? La multiplication des qualifications de la citoyenneté traduirait-elle une difficulté à décrire et analyser l'épaisseur des pratiques et représentations ? Parler de « citoyenneté ordinaire » doit en tous les cas nous mener à nous interroger sur cette tendance, toujours plus présente en sciences sociales, à ainsi « qualifier » la citoyenneté.

Certaines des recherches présentées dans cet ouvrage ont été menées dans le cadre de la consultation de recherche du PUCA

43. Clarke, 2009.

*La citoyenneté urbaine, formes d'engagement et enjeux de solidarité*⁴⁴. À ce titre, elles ont notamment exploré le qualificatif « d'urbain » associé à la citoyenneté. Dans le cadre global de ce programme, certaines équipes s'étaient appuyées sur la définition proposée par J. Donzelot, pour qui la « citoyenneté urbaine » se caractérise par un objectif d'augmentation de l'égalité des chances « pour prendre en compte les défaveurs et enrayer les retranchements dont pâtit une partie de la population en raison de sa marginalisation relative dans le territoire urbain »⁴⁵. Pour d'autres équipes cependant, et notamment celles publiées ici, il s'agit plutôt par là de s'intéresser aux engagements déployés à partir des espaces de la quotidienneté et des liens de voisinage. Le GRAC a ainsi pu mettre en lumière trois figures de la citoyenneté urbaine : des formes de participation politique communautaire stabilisées dans des actions de groupes spécifiques ; une citoyenneté incarnée, inséparable de la sociabilité ordinaire ou de références tutélaires à l'agora antique ; et une citoyenneté repoussoir⁴⁶.

Ces analyses se rapprochent alors de la perspective anglosaxonne sur l'*urban citizenship*. Travaillée notamment par les géographes, elle s'inscrit dans une volonté de repenser les modes de « production » de la citoyenneté dans les conditions contemporaines de la globalisation économique et politique. Il s'agit de rendre compte de l'émergence de nouveaux arrangements (*bundles*) au sens donné à ce terme par S. Sassen. Pour cette auteure, la citoyenneté et l'État national ont historiquement évolué de telle sorte qu'ils en sont arrivés à constituer « un *bundle* étroitement lié à partir de ce qui était en fait des éléments assez divers. Les dynamiques à l'œuvre aujourd'hui déstabilisent ces *bundles* particuliers et mettent en évidence le

44. Il s'agit des chapitres d'A. Deboulet, F. Navarre, P. Gonin et N. Kotlok et de celui du GRAC. Le programme de recherche « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité » (2007-2012), au sein du programme du PUCA *Gouvernement des villes et fabrique du bien commun*, a financé la réalisation de dix recherches collectives portant sur la citoyenneté « du point de vue des gouvernés ». http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/actions_citoyen_urb.htm).

45. Donzelot, 2008 : 66.

46. GRAC, 2009.

fait même qu'il s'agit d'un *bundle* spécifique. De par leurs effets déstabilisants, ces dynamiques offrent des ouvertures opérationnelles et rhétoriques pour l'émergence de nouveaux sujets politiques et de nouvelles spatialités politiques »⁴⁷. La « citoyenneté urbaine » serait alors un nouveau *bundle* en émergence, qui déstabiliserait l'État national de son rôle central dans la production de la citoyenneté. On assisterait à l'émergence d'une nouvelle « échelle » de mise en œuvre de la citoyenneté, liée tant aux transformations institutionnelles et économiques de la globalisation qu'à un ensemble de caractéristiques des villes globales contemporaines, notamment leurs populations diverses entretenant des relations différentes avec le niveau stato-national. L'intérêt de cette qualification de la citoyenneté réside dans sa capacité à souligner la diversité des arrangements et des espaces par et dans lesquels les processus de citoyenneté se « fabriquent »⁴⁸, à dépasser les approches encore par trop stato-centrées de ces enjeux et à déplacer le regard vers des pratiques et des espaces souvent maintenus dans un « hors champ » ; une démarche à laquelle cet ouvrage est particulièrement attentif.

Il est temps de revenir sur le qualificatif qui donne son titre à cet ouvrage, celui d'« ordinaire ». Comme celui de « citoyenneté active », ce qualificatif présente un entremêlement complexe de significations et de représentations. P. Corcuff propose de distinguer au moins trois « dimensions » de l'ordinaire : une dimension cognitive (les perceptions et schémas d'action qui constituent une sorte d'arrière-plan ordinaire de nos actions) ; une dimension contextuelle (ce qui surgit et se reproduit dans la vie quotidienne ; l'ordinaire est alors synonyme du quotidien) ; et les agents ordinaires comme opposés aux spécialistes⁴⁹. Dans cette dernière acception, les « citoyens ordinaires » sont loués pour leur solide bon sens, leur « expertise d'usage » issue de leur usage quotidien de services

47. Sassen, 2005 : 80.

48. Neveu, 2012.

49. Corcuff, 2002.

ou d'espaces (généralement proches) et sont invités à participer dans nombre de dispositifs dits participatifs. Mais ce type d'appel aux « citoyens ordinaires » peut également, comme le souligne J. Clarke, constituer un puissant outil de dépolitisation : « Les gens ordinaires sont vus comme des contrepoids aux dangers et à la “saleté” de la politique ; ils ne sont pas contaminés par la corruption, la collusion et le cynisme de la politique [...] dans le contexte des préoccupations quant à la “politique réellement existante”, les gens ordinaires sont valorisés *parce qu'ils ne sont pas politiques*. Ils sont considérés comme situés à la fois en-dessous et au-dessus de la politique : en-dessous car ils sont vus comme préoccupés par des questions plus “quotidiennes” ; au-dessus car ils ne sont pas pris dans la poursuite collusive, vénale ou corrompue du pouvoir et de leur propre intérêt comme le sont les politiciens »⁵⁰.

De fait, une partie de l'intérêt renouvelé pour les « citoyens ordinaires » découle de ce qui est perçu comme la crise contemporaine de la démocratie représentative. Ces citoyens ordinaires, dotés d'une grande diversité de qualités et/ou de défauts, peuvent être convoqués au nom de projets politiques très différents, voire opposés. Dans la diversité des réflexions contemporaines sur l'ordinaire, certains soulignent ses liens avec la notion d'ordre⁵¹. Ainsi, pour Staeheli *et al.*, « L'ordinaire est souvent compris comme signifiant le standard, le routinier ou le “moyen”, mais son étymologie renvoie au mot latin pour ordre, y compris l'ordre social et légal. Nous nous référons à ce sens large d'ordinaire pour souligner comment la citoyenneté est constituée simultanément au fil de rencontres entre la loi et la vie quotidienne [...] L'ordinarité fusionne donc les structures légales, les ordres normatifs, et les pratiques et les expériences des individus, des groupes sociaux et des communautés, faisant de la citoyenneté à la fois une catégorie générale et une ressource contingente de la vie politique »⁵².

Une telle approche peut être rapprochée des contributions de cet ouvrage, qui se soucient à la fois des formes normatives et

50. Clarke, 2010 : 640-42, souligné dans l'original.

51. Marie *et al.*, 2010.

52. Staeheli *et al.*, 2012 : 630-631.

légales de citoyenneté et des pratiques déployées dans divers espaces. Si la référence à l'ordinaire doit elle aussi être contextualisée (rien n'est « ordinaire » en soi), elle peut être un outil pour inclure dans l'analyse ce qui n'a généralement pas accès à la visibilité, que ce soit pour les politiques ou pour les chercheur(e)s, ces « signaux faibles » que les contributions de cet ouvrage nous proposent d'explorer.

Bibliographie

- Arnaud L., Guionnet C. (dir.), 2005, *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Balibar E., 2001, *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte.
- Berger M., Cefaï D., Gayet-Viaud C. (dir.), 2011, *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang.
- Beyers C., 2008, « The cultural politics of “community” and citizenship in the District Six Museum, Cape Town », *Anthropologica* 50 (2), pp. 359-373.
- Boudreau J.A., Boucher N., Liguori M., 2009, « Taking the bus daily and demonstrating on Sunday », *City* 13 (2-3), pp. 336-346.
- Bourdeau V., Flipo F., 2011, « Du bon usage de la communauté », *Mouvements* 68, pp. 85-99.
- Breviglieri M., 2010, « L'attachement au lieu d'origine. Entre tonalités d'habitation et convictions communautaires, le sol glissant de l'appartenance », in Colonna F., Le Pape L. (dir.), *Traces, désir de savoir et volonté d'être. L'après colonie au Maghreb*, Paris, Editions Actes Sud, Sinbad, pp. 330-350.
- Carrel M., 2007, *La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés. Synthèse bibliographique*, Paris, Editions du PUCA.
- Carrel M., Cefaï D., Talpin J. (dir.), 2012, *Ethnographies de la participation*, Dossier de la revue *Participations* 2 (3), pp. 7-206.

- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- , 2011, « Vers une ethnographie (du) politique : décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales », in Berger M., Cefaï D., Gayet-Viaud C. (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 545-598.
- Certeau M. de, 1990 [1980], *L'invention du quotidien, 1. Les arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Clarke J., 2009, « Parler de citoyenneté : discours gouvernementaux et vernaculaires », *Anthropologie et sociétés* 33 (2), pp. 43-62.
- , 2010, « Enrolling ordinary people: governmental strategies and the avoidance of politics ? », *Citizenship Studies* 14 (6), pp. 637-650.
- Clarke J., Coll K., Dagnino E., Neveu C., 2014, *Disputing Citizenship*, London, Policy Press.
- Coll K., 2004, « Necesidades y problemas: Immigrant Latinas vernaculars of belonging, coalition and citizenship in San Francisco, California », *Latino Studies* 2, pp. 186-209.
- , 2010, *Remaking Citizenship. Latina Immigrants and New American Politics*, Stanford, Stanford University Press.
- Corcuff P., 2002, « Le fil Merleau-Ponty : l'ordinaire, de la phénoménologie à la sociologie de l'action », in Marie J-L. et al., *L'ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, « Logiques politiques », pp. 119-138.
- Déloye Y., 1994, *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la FNSP.
- Dewey J., 2003 [1927], *Le public et ses problèmes*, Pau, Farrago / Ed. Léo Scherrer.
- Donzelot J., 2008, « Le social de compétition », *Esprit* 11, pp. 51-77.
- Duchesne S., 1997, *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Eliasoph N., 2003 [1996], « Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative », in Cefaï D., Pasquier D. (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, pp. 225-268.

- , 2011, *Making Volunteers. Civic Life after Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press.
- Eme B., 2007, *Généalogie de l'appartenance déliée. Insertion et société*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris Dauphine.
- Fraser N., 1993, « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to a Critique of Actually Existing Democracy », in C. Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, London, The MIT Press, pp. 109-142.
- Garfinkel H., 2007 [1967], *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF.
- Gautier C., Laugier S. (dir.), 2006, *L'ordinaire et le politique*, Paris, PUF, « Curapp ».
- GRAC (Groupe Recherche Action), 2009, *Ressaisir la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, Rapport pour le PUCA, Lyon.
- Habermas J., 2012 [2008], « La démocratie a-t-elle encore une dimension épistémique ? Recherche empirique et théorie normative (1) », *Participations* 2 (3), pp. 209-230.
- , 2013 [2008], « La démocratie a-t-elle encore une dimension épistémique ? Recherche empirique et théorie normative (2) », *Participations* 3 (1), pp. 153-175.
- Hatzfeld H., 2011, *Les légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, Paris, ADELS / L'Harmattan.
- Holston J., 2008, *Insurgent Citizenship. Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*, Princeton, Princeton University Press.
- Ion J., 2008, « Engagements publics et citoyennetés. Quelques clés d'analyse sur les transformations de la citoyenneté », in Belbahri A. (dir.), *Les figures du respect. Analyse des transformations de la citoyenneté*, Paris, L'Harmattan, pp. 21-32.
- Isin E., 2009, « Citizenship in flux: the figure of the activist citizen », *Subjectivity* 29, pp. 368-369.
- Isin E., Nielsen G., 2008, *Acts of Citizenship*, London, Palgrave Macmillan.
- Lafaye C., De Blic D., 2011, « Singulière mobilisation : le Réseau Éducation Sans Frontières », *Projet* 2, 321, pp. 12-19.

- Luhtakallio E., 2012, *Practising Democracy. Local Activism and Politics in France and Finland*, London, Palgrave Macmillan.
- Luhtakallio E., Eliasoph N., 2013, « Ethnography of Politics and Political Communication: Studies in Sociology and Political Science », in Hall Jamieson K., Kenski K. (dir.), *Oxford Handbook of Political Communication*, Oxford, Oxford University Press (à paraître).
- Marie J.-L., Dujardin P., Balme R. (dir.), 2002, *L'ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, « Logiques politiques ».
- Mariot N., 2010, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix* 23 (92), pp. 161-188.
- Murard N., 2009, « Engagement et proximité : l'idée et le fait de la citoyenneté », in Carrel M., Neveu C., Ion J. (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, « Logiques politiques », pp. 245-254.
- Neveu C., 2004, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales* 20 (3), pp. 89-102.
- , 2009, « Comment faire l'anthropologie d'un objet "trop lourd" ? Approche anthropologique de la citoyenneté en France », *Anthropologie et sociétés* 33 (2), pp. 25-42.
- , 2012, « Sites of Citizenship, Politics of Scale », in Maas W. (dir.), *Multilevel Citizenship*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, pp. 203-212.
- , 2013, « *E pur si muove*, ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix* 103, pp. 205-222.
- Newman J., Tonkens E. (dir.), 2011, *Participation, Responsibility and Choice. Summoning the Active Citizen in Western European Welfare States*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Pétric, B. (dir.), 2012, *La fabrique de la démocratie : ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action*, Paris, Editions de la MSH.
- Pykett J., Saward M., Schaefer A., 2010, « Framing the good citizen », *The British Journal of Politics and International Relations*, 12, pp. 523-538.
- Rosaldo R., 1994, « Cultural citizenship in San Jose, California », *PoLAR* 17 (2), pp. 57-63.

- Sanders L., 1997, « Against deliberation », *Political Theory* 25 (3), pp. 347-376.
- Sassen S., 2005, « The repositioning of citizenship and alienage: emergent subjects and spaces for politics », *Globalizations* 2 (1), pp. 79-94.
- Staeheli L., Ehrkamp P., Leitner H., Nagel C., 2012, « Dreaming the ordinary: daily life and the complex geographies of citizenship », *Progress in Human Geography* 36 (5), pp. 628-644.
- Taylor L., Wilson F., 2004, « The messiness of everyday life: exploring key themes in Latin American citizenship studies. Introduction », *Bulletin of Latin American Research* 23 (2).
- Turner B., Isin E., Nyers P. (dir.), 2008, *Citizenship between Past and Future*, London, Routledge.
- Venel N., 2004, *Musulmans et citoyens*, Paris, PUF.
- Werbner P., Yuval-Davis N. (dir.), 1999, *Women, Citizenship and Difference*, London, Zed Books.

1

Pragmatique des contre-politiques de la ville

Alliances, équipements collectifs et milieux de vie

GRAC

Notre contribution vise à expliciter ce qu'il en est des formes d'expression et d'action politiques d'acteurs qui, institutionnellement, n'ont pas part à la chose publique parce qu'ils sont considérés comme incapables de contribuer à la définition du monde commun : « simples habitants », « marginaux », « militants radicaux », « migrants en situation irrégulière », toute une foule d'acteurs invisibilisés dans le champ des dispositifs classiques de la politique. Nous entendons explorer ce que Jacques Ion qualifie de « déploiement de la politique hors du politique institué » et poser avec lui la question suivante : en quoi la « déconnexion du public et du politique [entendu au sens institutionnel] » autorise-t-elle l'expression de voix jusque-là « mises sous tutelle » ?

Notre travail porte ainsi sur des zones peu documentées de la politique, celles, paradoxales, qui empruntent autant aux manières d'habiter dans un quartier ou une rue qu'à l'événementialité et à la contingence d'une lutte qui survient. Nous nous situons là où la poursuite de la vie quotidienne est affaire d'interruption voire d'effraction du cours normal de la politique instituée et, plus largement, de l'ordre de la police au sens de

Jacques Rancière, là donc où le partage du sensible est mis en cause.

Pour éprouver cette proposition, nous nous sommes attachés à décrire des formes d'action engagées par des collectifs contre des grands projets d'aménagement urbain visant à transformer sensiblement les usages de la ville¹. À l'encontre d'une définition de la délégation politique à la française qui implique un détachement d'avec les communautés d'appartenance au profit d'une ré-inscription dans un cadre national étatique et d'un intérêt général pré-construit, nous escomptons ainsi montrer que de la politique se loge dans les attachements de proximité, dans une prolifération d'usages qui lient pratiquement des habitants à une ville ou à un quartier. L'hypothèse est la suivante : il y a bien de la politique en jeu dans ce qui touche au réagencement de ces liens, par exemple quand un plan de réaménagement urbain modifie les ambiances dans tel ou tel espace *via* la construction de nouveaux immeubles ou l'installation de caméras de vidéo-surveillance. Prendre en compte cet ordinaire de la politique, c'est tout à la fois considérer les ancrages corporels, affectifs et pratiques d'engagements toujours situés, en ce qu'ils prennent précisément appui sur une participation ordinaire au cours des choses, et regarder comment, ce faisant, cette participation en vient à son tour à modifier le cours même des choses.

Six terrains ont été explorés à Montréal, Marseille, Barcelone, Toulouse, Lyon et Saint-Étienne, qui ont tous pour particularité de se structurer sur l'arrière-fond de grandes opérations de rénovation urbaine, passées ou en cours. Dans ces contextes, dits de « rénovation urbaine », de « réhabilitation », de « réaménagement » ou encore de « reconquête des centres-villes », les modalités habituelles de lutte (associations d'habitants, de voisins, groupes communautaires, collectifs radicaux et squats, etc.) sont mises à mal et demandent à être redéfinies.

L'on pressent dès lors que la catégorie de « citoyenneté » est pour nous un thème de l'enquête, bien plus qu'une ressource. Prenant au sérieux ce déplacement, nous nous efforcerons

1. Cet article prend appui sur une recherche financée par le PUCA et consacrée aux citoyennetés urbaines (Eliçabe *et al.*, 2009).

chaque fois de ressaisir la manière dont la qualité politique des actions menées par les collectifs peut être mise à l'épreuve diversement, en fonction des expériences de la ville qui s'y trouvent spécifiquement mobilisées².

Précisons enfin que si la tension mise en évidence par Lefebvre entre « les usages de la ville » et sa « marchandisation »³ est largement thématifiée sur les terrains retenus pour l'enquête, il s'agit pour nous de prendre acte tout aussi bien de ce que les collectifs rencontrés multiplient les usages contrevenant à l'ordre métropolitain et de ce qu'ils inventent, ce faisant, des discours et des modalités d'action inédites. De la sorte, ils esquissent et actualisent les possibilités d'une ville habitable. Prolongeant la proposition de Michel de Certeau concernant les ruses et tactiques individuelles et poétiques permettant d'échapper aux convenances de l'espace urbain⁴, nous mettrons particulièrement l'accent sur les tactiques collectives et polémiques.

Dans un premier temps, nous montrerons comment des entités hétérogènes de par leur histoire, leurs pratiques et leur

2. Nous avons repéré une multiplicité d'usages sémantiques de la catégorie de « citoyenneté ». Un premier correspond à une citoyenneté reterritorialisée et en même temps réaffiliée à des lignes de tradition archaïque – la citoyenneté populaire et la citoyenneté antique. Dans ce cas, la citoyenneté est bien activée dans des dispositifs spécifiques, qui empruntent aux formes classiques de la démocratie (assemblée populaire, agora, etc.). Dans un deuxième usage, la citoyenneté est décentrée, juxtaposée à d'autres qualificatifs : elle n'épuise pas toute la charge politique contenue dans les collectifs en question : ainsi un squat pourra être qualifié de « citoyen » tout autant que de « lieu écolo, militant et associatif ». Suivant un troisième type d'usage, la citoyenneté est ressaisie dans une logique d'engagement public. Cette catégorie est convoquée principalement sous *le format du public*. La notion de citoyenneté disparaît au profit de la défense centrale de cette qualité publique des espaces urbains. À côté de ces trois sémantiques, il est apparu que la catégorie de citoyenneté fonctionnait souvent comme repoussoir pour les membres de ces collectifs. Elle implique en effet une dépendance symbolique aux pouvoirs publics. Elle renvoie alors à l'État et à ses avatars, fussent-ils participatifs. Si de nombreux acteurs refusent ce qualificatif de citoyen, c'est au profit d'une logique d'autonomie (vis-à-vis des espaces institutionnels et des structures au sein desquelles la citoyenneté a cours) et d'une sémantique de l'engagement.

3. Lefebvre, 1972.

4. Certeau, 1990.

inscription locale ont trouvé à s'associer dans le cours de luttes contre des projets de rénovation urbaine. Nous examinerons à ce moment-là les tensions et les compositions produites par la connexion entre un ordinaire et une radicalité de la politique. Dans un deuxième temps, nous interrogerons la manière dont ces luttes nécessairement situées peuvent perdurer dans le temps. Partant, c'est la question de l'institution qui se trouvera au centre de notre propos : nous montrerons comment l'institution n'est pas nécessairement l'autre de ces alliances improbables. Surtout, nous déclinons des principes de composition possibles entre institution et expérimentation. Dans un dernier temps, nous prendrons au sérieux la manière dont ces expérimentations élaborées au lieu même où les problèmes se posent sont co-extensives d'environnements sensibles. Forts de nos réflexions sur la manière dont ordinarité et radicalité politiques s'intriquent, nous esquisserons une *pensée du milieu*.

Ordinarité et radicalité : des modes d'« association » à l'épreuve de la rénovation urbaine

La rénovation urbaine est une épreuve en ce qu'elle redéfinit la ville, modifie la tessiture sensible des espaces et requalifie ceux et celles qui y vivent. Cette transformation des espaces de vie implique, pour les collectifs qui lui sont opposés, de s'ajuster à ces redéfinitions, de modifier leurs formes et leurs modalités d'action. Le premier cas que nous évoquerons est exemplaire en ce qu'il met en tension des groupes implantés dans un quartier et donc déjà constitués : un collectif libertaire local et des groupes communautaires. Nous montrerons ainsi comment le « développement urbain » du quartier populaire Pointe-Saint-Charles à Montréal, qui s'est entre autres cristallisé autour de projets de réaménagement d'anciens terrains ferroviaires, amène ces deux groupes à s'associer et à interroger ensemble la définition d'un lieu commun. Le second cas qui retiendra notre attention est celui de l'engagement d'une personne à Marseille. Nous décrirons comment elle mobilise

des processus d'association hétérogènes qui brouillent les registres de l'engagement. Forts de ces expériences qui introduisent du trouble dans la définition des êtres et des pratiques, nous nous intéresserons au squat Magdalenes à Barcelone, et examinerons comment des modes d'association singuliers se redéploient cette fois-ci à partir d'un lieu⁵.

L'alliance incertaine de deux collectifs à Pointe-Saint-Charles, Montréal

Nous aimerions mettre en évidence la manière dont deux groupes locaux – la Pointe libertaire et la Table de concertation des groupes communautaires Action gardien – sont amenés à s'allier face au processus de rénovation que connaît le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal. Ce quartier populaire et anciennement industriel du sud-ouest de l'île de Montréal, présenté comme un haut-lieu des luttes communautaires québécoises, est l'objet depuis le début des années 2000 d'une multiplicité de projets d'aménagement urbain. D'un côté, la Table de concertation des groupes communautaires créée en 1981, à laquelle participent vingt groupes distincts, a entrepris de mener une lutte contre ces projets par des voies légales, dans une logique d'interpellation des élus locaux. De l'autre, la Pointe

5. Précisons dès à présent que l'enquête de terrain sur laquelle se fonde cet article a été réalisée entre 2007 et 2009. Nombre de choses ont changé depuis : à Montréal par exemple, un lieu a effectivement été ouvert en mai 2009 dans un bâtiment abandonné du quartier, mais les occupants ont été expulsés par les forces de police après une vingtaine d'heures d'occupation ; une nouvelle alliance a vu le jour autour de l'investissement du bâtiment 7 et le projet de CSA a été intégré à la Table de concertation. Dernier rebondissement en date, en octobre 2012, le collectif regroupant notamment le CSA et Action gardien obtient du Conseil de ville de Montréal un accord cédant gratuitement un bâtiment pour l'installation d'un pôle de services communautaires et culturels. A Barcelone, le squat Magdalenes, engagé au moment de l'enquête dans un travail de négociation avec la mairie, a été expulsé. Le mouvement dit du « 15 de Mayo » a par la suite offert de nouvelles opportunités, en particulier en matière d'inscription de la lutte dans les quartiers. A Toulouse, la reconnaissance des Pavillons sauvages par la municipalité se fait plus formelle. Une convention est en cours d'élaboration.